

En partenariat avec :



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Protection des jardins ■ Entretien des plantes et
conduite culturale ■ Connaissance des végétaux et
des sols ■ Nouvelles tendances - Nouveaux marchés



CATALOGUE DE FORMATION 2024




Janvier 2024

Crédits photos : ASTREDHOR - Unep

Mise en page et réalisation graphique : Coqueliko / ASTREDHOR

Impression : EOZ



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

ASTREDHOR est un organisme
de formation enregistré sous le
n° 11756189375.
Cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'État.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie
d'actions suivante :

ACTIONS DE FORMATION

ÉDITO

ASTREDHOR – Institut des professionnels du végétal et l'Unep (l'Union Nationale des Entreprises du Paysage) poursuivent leur collaboration afin de favoriser le développement des métiers du paysage. Notre objectif commun est de promouvoir des pratiques innovantes et durables.

Aussi, ASTREDHOR vous propose un catalogue de 14 formations conçues pour répondre précisément aux défis et aux opportunités que vous rencontrez au quotidien. Que votre objectif soit de parfaire vos techniques en culture végétale, d'optimiser la gestion des ressources en eau ou de vous plonger dans les dernières tendances de la durabilité environnementale, vous trouverez une formation répondant à vos attentes.

Nos ingénieurs-formateurs proposent de vous doter d'outils concrets pour améliorer vos pratiques, accroître votre productivité tout en préservant notre environnement.

Conscients de la spécificité de chaque entreprise, nous avons complété notre offre par des formations sur-mesure, conçues spécialement pour s'adapter à votre contexte et dispensées directement au sein de votre structure. Cette approche personnalisée assure une assimilation optimale des savoirs et compétences, parfaitement ajustés aux besoins spécifiques de votre organisation.

Notre ambition commune, ASTREDHOR et l'Unep, est de vous accompagner vers la réussite en vous proposant les clés pour rester à l'avant-garde de vos métiers. L'innovation et le perfectionnement sont au cœur de notre démarche.

Francis COUDENE
Président d'ASTREDHOR
Institut des professionnels du végétal

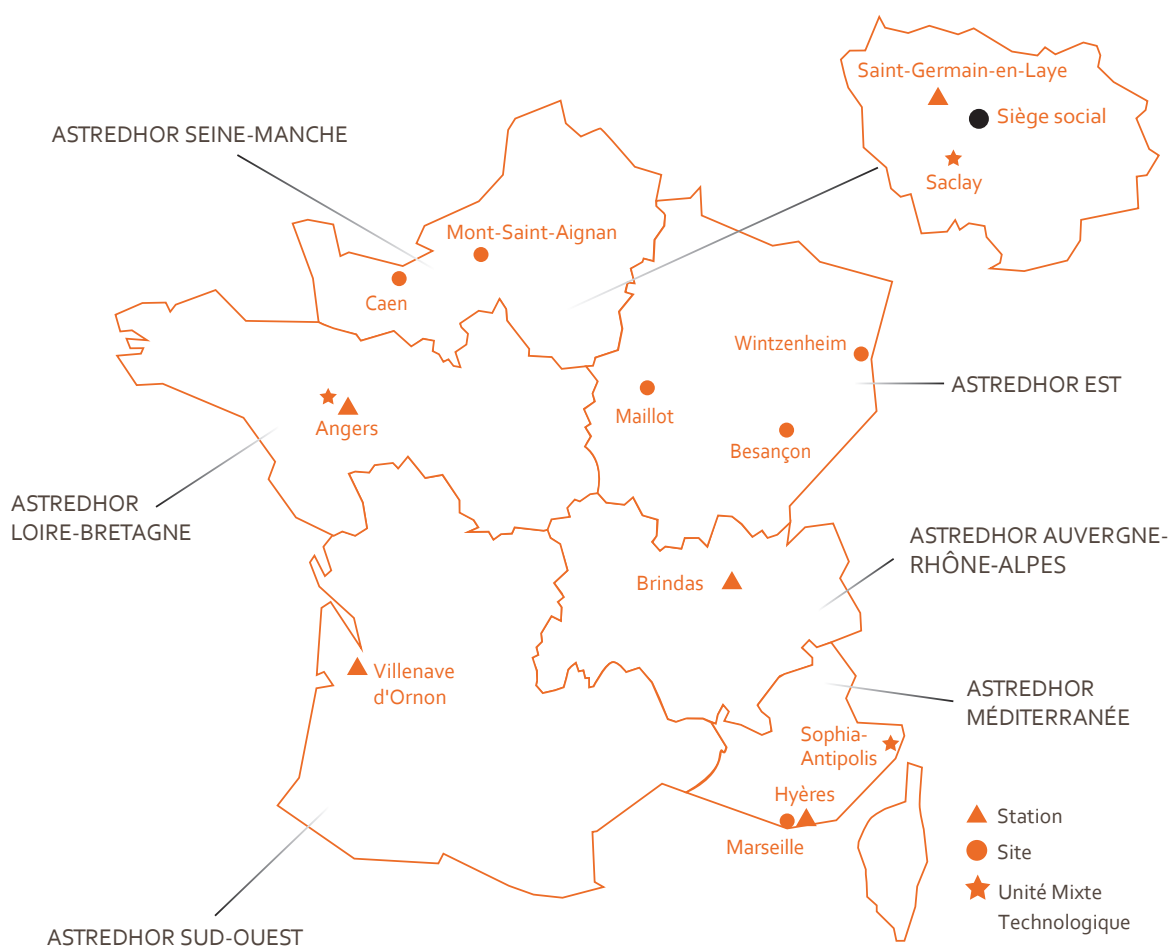
Laurent BIZOT
Président de l'Unep
Union Nationale des Entreprises du
Paysage

QUI SOMMES-NOUS ?

ASTREDHOR - Institut des professionnels du végétal est un institut de recherche appliquée agricole dont la mission est d'améliorer la compétitivité des professionnels de la filière du végétal (production de plantes, fleuristerie, paysage). Pour y parvenir, ASTREDHOR conçoit et met en œuvre des programmes de recherche et d'innovation et accompagne les professionnels dans le développement de leurs activités au travers d'expertises,

de formations et de conseils. Qualifié par l'État depuis 2008, ASTREDHOR regroupe près de 80 collaborateurs répartis sur 6 sites d'expérimentation.

Situées au sein des stations d'expérimentation, les salles de formation sont réparties sur l'ensemble du territoire et accessibles au plus grand nombre.



CHIFFRES CLÉS

EN 2023

24
sessions
de formation

178
professionnels
formés

2 074
heures de formation
délivrées

95 %
de satisfaction

2 TYPES DE FORMATION

FORMATION CATALOGUE

(DANS NOS LOCAUX Inter-entreprise
OU DANS VOTRE ENTREPRISE Intra-entreprise)

Faites votre choix dans le catalogue, une quinzaine de formations est proposée sur l'ensemble du territoire.

Les + :

1. Des échanges d'expériences et de compétences entre stagiaires du même secteur
2. Des cas pratiques dans la plupart des formations, permettant l'acquisition pratique des savoirs
3. Un réseau de formateurs expérimentés, s'adaptant et répondant spécifiquement à vos besoins pour développer vos compétences

FORMATION SUR-MESURE

(DANS VOTRE ENTREPRISE Intra-entreprise)

Nous concevons un contenu pédagogique spécifique à votre contexte, pour le groupe de collaborateurs que vous souhaitez former. N'hésitez pas à contacter la responsable administrative pour tout renseignement et/ou devis.

Les + :

1. Une adaptation et co-construction des thèmes à approfondir (formations techniques, managériales...)
2. Une confidentialité des échanges
3. La valorisation de l'expertise interne des salariés et le renforcement de leurs partages d'expériences

INSCRIPTIONS & TARIFS

Pour toute demande de formation, contactez-nous, au plus tard 15 jours avant le 1^{er} jour de la formation, nous vous renseignerons et vous accompagnerons pour votre inscription.

Les frais pédagogiques sont de 395,00 € (*formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI*) par jour de formation et par stagiaire. Les adhérents Unep bénéficient du tarif préférentiel réservé aux adhérents ASTREDHOR.

Tarif formations sur-mesure : sur devis.

LABÉLISATION ECOPHYTO[®] - CERTIPHYTO[®]

Certaines de nos formations peuvent être labellisées ECOPHYTO[®] par VIVEA, renseignez-vous au moment de votre inscription. En tant que chef d'entreprise, ces formations labellisées vous permettront de faire renouveler votre CERTIPHYTO[®] en ajoutant seulement un module de formation court, à distance.

ACCUEIL HANDICAP

Nous nous engageons à favoriser l'accès de nos formations au plus grand nombre, et particulièrement aux personnes en situation de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos besoins spécifiques, nous nous efforcerons de vous proposer :

- Un accueil et un accompagnement individuel.
- Des adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.

Notre interlocuteur handicap : France DAVID
formation@astredhor.fr

FINANCEMENT

POUR UNE FORMATION CATALOGUE

- Vous êtes salarié(e) d'une entreprise agricole, adhérente OCAPIAT, vous pouvez probablement bénéficier d'une prise en charge des frais pédagogiques pouvant aller jusqu'à 100 %. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.
- Vous êtes exploitant(e) agricole, conjoint(e) collaborateur(trice) ou en cours d'installation, nous pouvons monter un dossier de demande d'aide auprès du VIVEA. Contactez-nous.
- Vous êtes demandeur(se) d'emploi avec un projet professionnel lié à l'agriculture : Pôle Emploi peut financer les coûts pédagogiques. Contactez votre conseiller.
- Vous êtes ressortissant(e) d'un autre opérateur de compétences (OPCO) : une prise en charge est possible. Rapprochez-vous de celui-ci.

POUR UNE FORMATION SUR-MESURE

Ces stages peuvent faire l'objet d'une prise en charge par votre OPCO.

CONTACT

France DAVID
formation@astredhor.fr



Nos formateurs



GUILLAUME MOREL-CHEVILLET

Ingénieur paysagiste d'Agrocampus Ouest, Guillaume Morel-Chevillet est chargé de mission en agriculture urbaine à ASTREDHOR. Il coordonne et participe à des projets de recherche nationaux et européens sur l'agriculture urbaine. Il mène des missions techniques d'accompagnement

au déploiement de projets d'agriculture urbaine pour le compte de collectivités ou pour des commanditaires privés (promoteurs immobiliers, architectes, paysagistes concepteurs). Son expertise : la végétalisation urbaine, la conception paysagère et l'agriculture urbaine. Il intervient comme expert au sein d'AgroParisTech, école Nationale Supérieure de Paysage, UniLaSalle Rouen, Agrocampus Ouest, Wageningen (Pays-Bas).

E-mail : guillaume.morel-chevillet@astredhor.fr



OLIVIER FOUCHÉ

Paysagiste-Conseil à ASTREDHOR Seine-Manche, Olivier Fouché a travaillé pendant 25 ans au service des plantes et de leur intégration dans nos sociétés. Aujourd'hui, il est en charge de développer les conseils et formations paysagers. Son expérience en gestion différenciée et ses compétences

de paysagiste lui permettent de proposer des services d'aide à la conception aux collectivités et aux entreprises. Ses échanges réguliers avec les expérimentateurs et ses collaborations avec nos partenaires (Plante & Cité, Fredon...), facilitent l'application de techniques novatrices et alternatives.

E-mail : olivier.fouche@astredhor.fr



HÉLOÏSE ROYER

Spécialisée en protection des plantes, Héroïse Royer, ingénieure horticole de formation, a rejoint ASTREDHOR en 2021. Elle a en charge plusieurs expérimentations qui portent particulièrement sur la gestion des ressources (eau, plastique, tourbe) et la végétalisation des espaces contraints. La

situation géographique de la station oriente notamment ses essais sur la recherche de produits et méthodes adaptés aux usages et consommateurs urbains.

E-mail : heloise.royer@astredhor.fr



JEAN-CHRISTOPHE LEGENDRE

Jean-Christophe Legendre est ingénieur conseil et développement pépinière et formateur à ASTREDHOR Sud-Ouest depuis 6 ans. Après avoir été successivement chef de culture et directeur d'exploitation de pépinières ornementales, il accompagne désormais les professionnels dans leurs productions hors-

sol et pleine terre et assure aussi la formation du personnel sur tous les aspects techniques et organisationnels des métiers de l'horticulture ornementale.

E-mail : jean-christophe.legendre@astredhor.fr



JOHANNA COURAUDON

Diplômée en 2013 d'un master de l'Université d'Angers, Johanna Couraudon a développé ses compétences à ASTREDHOR Loire-Bretagne en expérimentation, où elle a découvert les différents acteurs de la filière horticole. Aujourd'hui basée à ASTREDHOR Est, elle accompagne les professionnels

sur le plan technique, agronomique, sanitaire et réglementaire, dans des productions diversifiées : pépinière de pleine terre (forestière et fruitière), hors-sol, vivaces, productions horticoles de serre chaude et froide. Elle anime également un groupe de producteurs pour les aider à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques. Elle travaille notamment sur la stratégie Protection Biologique Intégrée et sur les leviers pour favoriser la biodiversité fonctionnelle dans les parcelles.

E-mail : johanna.couraudon@astredhor.fr



Nos formations

Catégorie	Titre	Nb de jours	Dates 2024	Pages
Protection des jardins	Reconnaissance des adventices : méthodes de désherbage alternatives	1	22 mars ou 10 octobre	10
	Maladies et ravageurs en espaces verts : Savoir les reconnaître et les gérer	2 & 3	18-19 janvier ou 16-18 octobre	11
	Espaces verts : la végétalisation comme alternative au désherbage chimique	2	Caen : 6 juin Est : 27 juin ou 5 septembre	12
Entretien des plantes et conduite culturale	Comment assurer la valorisation des « déchets verts »	1	28 mars ou 13 novembre	13
	Taille de formation et d'entretien d'arbres fruitiers pour espaces d'agrément	2	24-25 janvier ou 4-5 décembre	14
	Gestion par la taille des arbustes d'ornement en espaces verts	1	2 février ou 6 décembre	15
Connaissance des végétaux et des sols	Conception de massifs et reconnaissance des plantes vivaces - INITIATION	1	29 février ou 7 novembre	16
	Conception de massif & reconnaissance des plantes vivaces - PERFECTIONNEMENT	1	1 ^{er} mars ou 8 novembre	17
	Connaissance des sols	1,5	3 1/2 journées 13-15 novembre	18
	Initiation à la reconnaissance des végétaux	1	17 mai ou 27 septembre	19
Nouvelles tendances Nouveaux marchés	Savoir conseiller et vendre les bons produits pour un jardin « au naturel »	1	7 mars ou 6 juin	20
	Agricultures urbaines : un nouveau marché pour les professionnels de la filière	2	18-19 septembre	21
	Acteurs de l'expérimentation : savoir participer aux expérimentations	1	5 avril ou 25 octobre	22

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Dossier de travail pour les stagiaires et documents pour en savoir plus sur clé USB.
- Vidéos, photographies, sites web spécialisés, observations sur le site de la formation par les stagiaires.
- Activités individuelles et en sous-groupe (mises en situation, reconnaissance de plantes...).
- Exposé, partage d'expérience.

À SAVOIR



Efficacité des traitements, Adventices, Cycle biologique des plantes, Botanique, Désherbage, Biocontrôle



Chef de culture, salarié ou chef d'entreprise de production / Responsable d'expérimentation / Paysagiste / Responsable technique / Agents d'espaces verts



Aucun pré-requis



395 €/jour/stagiaire (6 stagiaires min.)
– repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



17-18 avril 2024
2 jours (9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h)



Formateur : Jean-Christophe LEGENDRE
jean-christophe.legendre@astredhor.fr
Inscription : formation@astredhor.fr



Villenave-d'Ornon (33)



Reconnaissance des adventices

- Méthodes de désherbage alternatives -

AVANT-PROPOS

Identifier les adventices pour mieux les contrôler, en respectant l'environnement et la santé des personnes : « Faire au maximum avec la nature et le moins possible contre ».

OBJECTIFS

- Pouvoir mettre en place une stratégie de lutte ou de régulation à court terme et moyen terme selon les cultures mises en place.
- Savoir adapter sa stratégie (méthodes alternatives au désherbage chimique si possible et produits de biocontrôle) selon les contextes techniques de production : pleine terre/hors-sol.

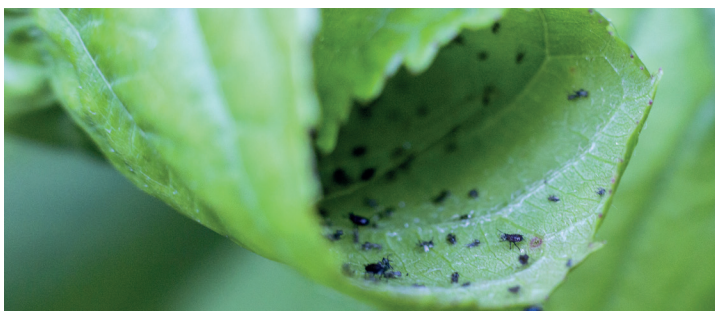
PROGRAMME

- Les adventices les plus courantes.
- Les outils d'aide à l'identification, un peu de botanique.
- Les alternatives au désherbage chimique : pleine terre et hors-sol.
- Étude des coûts et choix des investissements.

ÉVALUATION

- Tests d'évaluation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

*(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)



Maladies et ravageurs en espaces verts

- Savoir les reconnaître et les gérer -

AVANT-PROPOS

Spécifiquement dédiée aux agents techniques des collectivités et paysagistes, cette formation a pour but de vous aider à reconnaître les différents ravageurs et maladies en espaces verts, dans un objectif de lutte efficace. Les maladies ont plusieurs origines, chacune imposant une méthode de lutte intégrée adaptée. La formation vous propose les clés pour reconnaître l'organisme pathogène, ainsi que la solution la plus adaptée.

OBJECTIFS

- Reconnaître les principaux insectes nuisibles, les principales maladies cryptogamiques, connaître et identifier les maladies et ravageurs sur les buis, les nouveaux ravageurs et pathogènes : charançons du palmier...
- Mettre en place des stratégies de lutte biologique efficaces et adaptées à ses contraintes.

PROGRAMME

- Les principaux insectes, chenilles et acariens.
- Les principales maladies cryptogamiques.
- Les autres maladies rencontrées : chancres, virus...
- Le dépérissement et la pyrale du buis.
- Les maladies sur gazons.
- Les nouveaux ravageurs.
- Les méthodes de lutte intégrée adaptées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Dossier de travail pour les stagiaires et documents pour en savoir plus sur clé USB.
- Vidéos, films, photographies, observations d'auxiliaires vivants.
- Consultation de sites : ASTREDHOR, e-phy.
- Guide des méthodes alternatives.
- Activités selon la formation (jeux de cartes, observations d'échantillon, mises en situation...).

ÉVALUATION

- Tests d'évaluation des acquis (questionnaires).
- Fiches d'évaluation des stagiaires.

À SAVOIR



Ravageurs, Maladies, Espaces verts, Collectivités



Responsable technique / Agent d'espaces verts / Paysagiste / Enseignant / Organisme de conseil et d'expérimentation



Aucun pré-requis



395 €/jour/stagiaire (6 stagiaires min.)
– repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



22 mars 2024 ou 10 octobre 2024
1 jour (9 h - 12 h 30 et 13 h - 17 h)



Formateur : Héloïse ROYER
heloise.royer@astredhor.fr
Inscription : formation@astredhor.fr



Normandie - Île-de-France - Hauts-de-France

*(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporama et livret de formation.
- Guide de végétalisation des cimetières.
- Visite de site pilote (cimetières ou collectivités...).

À SAVOIR



Alternatives au désherbage, Loi Labbé, Végétalisation



Chef de culture, salarié ou chef d'entreprise de production / Responsable d'expérimentation / Paysagiste / Enseignant / Responsable technique / Agent d'espaces verts



Aucun pré-requis



395 €/jour/stagiaire (6 stagiaires min.)
– repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



8 mars 2024 ou 4 novembre 2024
1 jour (9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h)



Formateur : Olivier FOUCHÉ
olivier.fouche@astredhor.fr
Inscription : formation@astredhor.fr



En fonction des inscriptions : Régions Normandie - Île-de-France - Hauts-de-France

Espaces verts : la végétalisation comme alternative au désherbage chimique

AVANT-PROPOS

La loi Labbé interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans des lieux complexes à gérer. Ces espaces sont actuellement sources de nombreux questionnements. Le désherbage manuel est certes une solution mais cela nécessite du temps. Végétaliser ces espaces peut être une solution pérenne pour réduire les coûts et le temps d'entretien, tout en améliorant le cadre de vie.

OBJECTIFS

- Gérer autrement les espaces contraints pour notamment pouvoir réduire les intrants.
- Végétaliser pour répondre à des problématiques précises.
- Choisir la végétalisation adaptée en fonction des contraintes.

PROGRAMME

- Comprendre les enjeux de l'extension de la loi Labbé, de définir les espaces contraints qui posent des soucis de gestion... Afin de répondre en partie aux questionnements, une présentation sera faite des essais de végétalisation (cimetières, collectivités...).
- Visite d'un site où de la végétalisation a été mise en place.
- Un atelier de réflexion sera également proposé pour réfléchir sur des situations décrites par les participants.

ÉVALUATION

- Tests d'évaluation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

**(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)*



Comment assurer la valorisation des « déchets verts »

AVANT-PROPOS

L'utilisation du terme « déchets verts » n'est pas valorisante alors que les déchets de taille, de tonte, d'arrachage de plantes, de branches, sont une ressource essentielle pour améliorer son sol avec un impact neutre sur l'environnement. La maîtrise de la technique de leur gestion et utilisation est un enjeu pour les entreprises et les collectivités, en évitant le recours à l'incinération.

OBJECTIFS

- Connaître les ressources végétales pour le compostage et son processus.
- Étudier le broyage des déchets verts, les matériels utilisés et l'évolution des broyats sur l'entreprise.
- Améliorer la vie biologique de son sol par la valorisation des déchets verts.

PROGRAMME

- Définition du compostage, définition du bois raméal fragmenté (BRF).
- Définition de la méthanisation.
- La vie du sol, l'évolution des matières organiques.
- L'amélioration d'un sol, réservoir de nutriments.
- Les différents déchets verts, leur emploi.
- Exemple de volumes de déchets verts sur une ville, le matériel de broyage, la gestion des broyats.
- Quelques notions de coûts de gestion.

ÉVALUATION

- Tests de validation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Dossier de travail et documents sur clé USB.
- Vidéos, photographies, sites web spécialisés, observations sur le site de la formation par les stagiaires.
- Activités en sous-groupe et mise en commun ou en grand groupe.
- Exposé, partage d'expérience.

À SAVOIR



Compostage, Méthanisation, Déchets verts, Amendements du sol, Ressource locale



Chef de culture, salarié ou chef d'entreprise de production / Responsable d'expérimentation / Paysagiste / Enseignant / Responsable technique / Agent d'espaces verts



Aucun pré-requis



395 €/jour/stagiaire (6 stagiaires min.) – repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge. Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



28 mars 2024 ou 13 novembre 2024
1 jour (9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h)



Formateur : Jean-Christophe LEGENDRE
jean-christophe.legendre@astredhor.fr
Inscription : formation@astredhor.fr



Villeneuve-d'Ornon (33)

*(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)



Prise en charge à 100 % pour les entreprises de moins de 50 salariés



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Dossier de travail et documents sur clé USB.
- Observations sur le site de la formation.
- Utilisation d'outils spécifiques.
- Activités en sous-groupe et mise en commun ou en grand groupe.
- Activités individuelles.
- Exposé, partages d'expérience.

À SAVOIR



Taille, Arbres fruitiers, Formation de la plante



Chef de culture, salarié ou chef d'entreprise de production / Responsable d'expérimentation / Paysagiste / Enseignant / Responsable technique / Agent d'espaces verts



Aucun pré-requis



395 €/jour/stagiaire (6 stagiaires min.)
– repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



24-25 janvier 2024 ou 4-5 décembre 2024
2 jours (9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h)



Formateur : Jean-Christophe LEGENDRE
jean-christophe.legendre@astredhor.fr
Inscription : formation@astredhor.fr



Villeneuve-d'Ornon (33)

Taille de formation et d'entretien d'arbres fruitiers pour espaces d'agrément

AVANT-PROPOS

Spécifiquement développée pour les arbres fruitiers, cette formation vous permettra de comprendre comment produire, multiplier depuis le porte-greffe, la bouture, le semis jusqu'à la plantation puis la production de fruits. Durant ces cycles de production, la taille accompagne le végétal pour assurer sa parfaite formation.

OBJECTIFS

- Acquérir les méthodes de taille pour entretenir et maîtriser les formes déjà établies ou à créer.
- Savoir respecter les périodes de taille de formation et d'entretien.
- Savoir comment assurer une production de fruits.

PROGRAMME

- Vocabulaire adapté au développement des fruitiers.
- Tailles de formation en pépinière.
- Organes végétatifs et fructifères des fruitiers.
- Formes d'arbres fruitiers (libres, palissées).
- Découverte d'un verger et de formes particulières.
- Taille de formation des formes palissées et des formes libres.
- Atelier de taille avec utilisation d'outils spécifiques (vidéos, photographies, catalogues, outils de taille, pierre à affiler).

ÉVALUATION

- Tests de validation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

*(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)



Gestion par la taille des arbustes d'ornement en espaces verts

AVANT-PROPOS

Destinée aux responsables techniques, agents des collectivités et paysagistes, cette formation vous permettra de mieux appréhender la taille des rosiers et arbustes d'ornement. Avec pour objectif de faire connaître les bonnes pratiques, les bonnes périodes de taille, mais aussi les avantages d'une pratique de taille raisonnée, elle se déroulera en deux temps : une première partie en salle afin de mieux comprendre les enjeux d'une bonne taille et un second temps dédié à la mise en pratique.

OBJECTIFS

- Connaître les bonnes époques de taille en fonction des arbustes.
- Savoir tailler les arbustes et rosiers quelle que soit leur forme, en fonction de la période de l'année.
- Pratiquer une taille raisonnée pour une meilleure gestion.
- Savoir entretenir correctement son matériel de taille.

PROGRAMME

- Les bonnes pratiques de taille : soins aux rosiers et arbustes, entretien du matériel...
- La taille spécifique des rosiers : de la taille d'hivernage à celle de fin d'hiver.
- La taille des arbustes d'ornement : savoir-faire.
- Mise en pratique sur le terrain.

ÉVALUATION

- Tests de validation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Dossier de travail et documents sur clé USB.
- Utilisation d'outils spécifiques (photographies, outils de taille...).
- Activités pédagogiques selon la formation (mises en situation, jeux de cartes...).
- Entraînement à la taille sur le site ou près du site de la formation.

À SAVOIR



Taille, Espaces verts, Arbres et arbustes



Chef de culture, salarié ou chef d'entreprise de production / Responsable d'expérimentation / Paysagiste / Enseignant / Responsable technique / Agent d'espaces verts



Aucun pré-requis



395 €* / jour/stagiaire (6 stagiaires min.)
– repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



2 février 2024 ou 6 décembre 2024
1 jour (9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h)



Formateur : Olivier FOUCHÉ
olivier.fouche@astredhor.fr
Inscription : *formation@astredhor.fr*



En fonction des inscriptions : Régions
Normandie - Île-de-France - Hauts-de-France

*(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Dossier de travail et documents sur clé USB.
- Utilisation d'outils spécifiques (photographies, catalogues...).
- Activités et méthodes utilisées, selon la formation (exposés, observations, mises en situation ...).

À SAVOIR



Vivaces, Arbustes, Paysagistes, Conception de massifs



Paysagiste / Responsable technique / Agent d'espaces verts



Aucun pré-requis



395 €* / jour/stagiaire (6 stagiaires min.)
– repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



29 février 2024 ou 7 novembre 2024
1 jour (9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h)



Formateur : Olivier FOUCHÉ
olivier.fouche@astredhor.fr

Inscription : formation@astredhor.fr



En fonction des inscriptions : Régions
Normandie - Île-de-France - Hauts-de-France

Conception de massifs et reconnaissance des plantes vivaces

INITIATION

AVANT-PROPOS

À destination des collectivités et des paysagistes, cette formation a pour objectif de faire découvrir la vaste palette des vivaces. Actuellement, la volonté de réduire l'entretien des massifs vous impose de revoir votre manière de créer des massifs, en particulier d'harmoniser les proportions entre annuelles et vivaces. Cette formation vous permet d'avoir les bases pour bien les associer et créer des ensembles harmonieux.

OBJECTIFS

- Connaître le cycle de culture des plantes à massif.
- Appréhender les grands principes de la conception de massifs.
- Savoir utiliser les vivaces dans la conception de massifs.
- Savoir dessiner un massif.

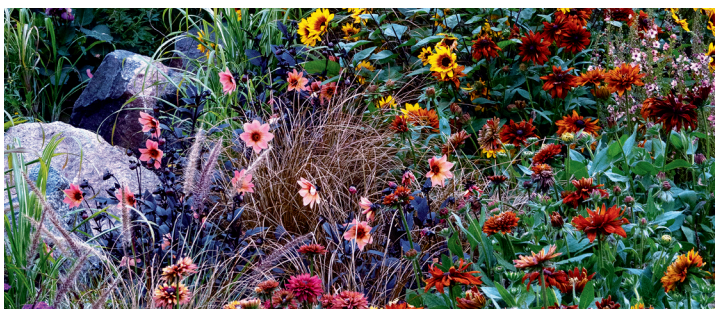
PROGRAMME

- Visite chez un producteur de plantes vivaces.
- Explication des grands principes de conception.
- Connaître les trucs et astuces du paysagiste-concepteur.
- Travaux pratiques : dessiner son massif.

ÉVALUATION

- Tests de validation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

*(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)



Conception de massifs et reconnaissance des plantes vivaces

PERFECTIONNEMENT

AVANT-PROPOS

À destination des collectivités et des paysagistes, cette formation a pour objectif de compléter la première formation. Elle est adaptée pour les professionnels qui ont déjà conçu des massifs et qui souhaitent développer de nouvelles gammes végétales adaptées aux enjeux de la transition urbaine.

OBJECTIFS

- Savoir mettre en place une stratégie végétale.
- Concevoir et organiser des palettes végétales adaptées à la stratégie.
- Utiliser des outils de gestion et de conception.
- Savoir prendre en compte les enjeux écologiques dès la conception.

PROGRAMME

- Visite dans une collectivité.
- Rappel des principes de conception.
- Exercice réalisation d'une stratégie végétale.
- Conception d'un jeu de palettes adaptées à la conception différenciée.

ÉVALUATION

- Tests d'évaluation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Dossier de travail et documents sur clé USB.
- Utilisation d'outils spécifiques (vidéos, photographies...).
- Activités et méthodes utilisées, selon la formation (exposés, observations, mises en situation ...).

À SAVOIR



Vivaces, arbustes, Paysagistes Conception de massifs



Paysagiste / Enseignant / Responsable technique / Agent d'espaces verts



Aucun pré-requis



395 €/jour/stagiaire (6 stagiaires min.) – repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



1^{er} mars 2024 ou 8 novembre 2024
1 jour (9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h)



Formateur : Olivier FOUCHÉ
olivier.fouche@astredhor.fr
Inscription : formation@astredhor.fr



En fonction des inscriptions : Régions Normandie - Île-de-France - Hauts-de-France

*(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Dossier de travail pour les stagiaires et documents pour en savoir plus sur drive.
- Vidéos, films, photographies,
- Consultation de sites spécialisés.
- Activités : jeux de cartes, observations d'échantillon, mises en situation...

À SAVOIR



Botanique, Végétaux, Reconnaissance



Responsable technique / Paysagiste /
Concepteur paysagiste / Agent d'espaces verts



Aucun pré-requis



395 €/jour/stagiaire (6 stagiaires min.)
– repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement /
hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



17 mai 2024 ou 27 septembre 2024
1 jour (9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h)



Formateur : Olivier FOUCHÉ
olivier.fouche@astredhor.fr
Inscription : formation@astredhor.fr



Saint-Germain-en-Laye (78)

Initiation à la reconnaissance des végétaux

- Acquérir les bases pour mieux jardiner -

AVANT-PROPOS

Dédiée aux jardiniers et tout professionnel souhaitant acquérir les bases de la reconnaissance des végétaux. Cette formation permet de comprendre pourquoi il est utile de donner un nom aux plantes dans les métiers du paysage. Elle offre les clés de bases permettant ensuite un travail personnel d'approfondissement, ainsi qu'un aperçu des outils utiles sur le terrain.

OBJECTIFS

- Connaître les grands principes de la botanique appliquée au jardin.
- Connaître les méthodes utilisées pour la reconnaissance des végétaux.
- Savoir appliquer ses connaissances dans son métier.

PROGRAMME

- Les principes de la botanique au jardin.
- Les bases de la morphologie des plantes.
- Les bases de la classification (ordre, famille, genre, espèce, variété).
- Les techniques pour reconnaître les plantes (clés de détermination, sensibilités, cultures).
- L'utilité de la reconnaissance dans les métiers du paysage.
- Les ouvrages et outils utiles pour une pratique autonome.

ÉVALUATION

- Tests d'évaluation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

*(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)



Connaissance des sols

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Plateforme de ressources pédagogiques.
- Visioconférences interactives.
- Intervention de spécialistes et synthèse collective des interventions.
- Travaux individuels et collectifs.
- Activités selon la formation (test interactif, mise en situation...).

AVANT-PROPOS

Spécifiquement dédiée aux agents techniques des collectivités et paysagistes, cette formation a pour but de vous aider à mieux comprendre les facteurs biotiques et abiotiques du sol, les différents types de sol et leurs caractéristiques. L'objectif de cette formation est de vous permettre de mieux appréhender les problématiques liées au sol dans votre métier de jardinier : redynamiser un sol, le protéger, l'améliorer ; connaître les arguments en faveur de sa préservation et de ses services écosystémiques.

OBJECTIFS

- Harmoniser les connaissances liées aux sols : Nature, Structure, Texture, pH, CEC.
- Connaître les interactions vivant-non vivant dans le sol.
- Savoir planifier les actions à mener sur les sols.

PROGRAMME

- Les différents types de sols.
- Les composantes physico-chimiques des sols.
- Les différentes formes de vie dans le sol et leurs rôles.
- Les techniques d'amendement et de fertilisation.
- Les travaux du sol et leur planification.

ÉVALUATION

- Tests d'évaluation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

À SAVOIR



Sols, Espaces verts, Collectivités



Paysagiste / Enseignant / Responsable technique / Agent d'espaces verts



Aucun pré-requis



395 €/jour/stagiaire (6 stagiaires min.)
– repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



13-15 novembre 2024
1,5 jour réparti en 3 demi-journées,
3 x 3,5 h (13 h 30 - 17 h)



Formateur : Olivier FOUCHÉ
olivier.fouche@astredhor.fr
Inscription : formation@astredhor.fr



Formation réalisée à distance, en classe virtuelle

**(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)*

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporama et livret de formation.
- Étude de fiches techniques et lecture d'étiquettes.
- Vidéos.

ÉVALUATION

- Tests d'évaluation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

À SAVOIR



Conseil, Vente, Engrais organiques, Biostimulants, Produits de biocontrôle



Vendeur / Conseiller en contact avec le consommateur



Aucun pré-requis



395 €/jour/stagiaire (6 stagiaires min.)
– repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



18-19 septembre 2024
2 jours (9 h - 12 h 30 - 13 h 30-17 h)



Johanna COURAUDON
johanna.couraudon@astredhor.fr
Inscription : formation@astredhor.fr



Paris (75)



Savoir conseiller et vendre les bons produits pour un jardin « au naturel »

AVANT-PROPOS

Cette formation permet d'acquérir des connaissances techniques sur les engrais organiques, les biostimulants et les produits de biocontrôle pour préconiser, conseiller et vendre des solutions plus durables et écologiques aux consommateurs .

OBJECTIFS

- Savoir lire l'étiquette d'un produit et identifier les arguments de vente.
- Trouver une information technique sur un produit.

PROGRAMME

Les engrais organiques :

- Définition et réglementation.
- Composition et principe de fonctionnement.
- Lire et comprendre une étiquette.
- Périodes et modes d'apport.
- Doses d'application.
- Stockage.

Les biostimulants :

- Définition et réglementation.
- Stress abiotiques.
- Apport et périodes d'application.
- Installation des micro-organismes.
- Doses.
- Stockage.

Les produits de biocontrôle :

- Définitions.
- Les 4 types de produits (macro-organismes, micro-organismes, phéromones et produits naturels).
- Apport et période d'application.
- Clés de la réussite.
- Stockage.

*(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)



Agricultures urbaines : un nouveau marché pour les professionnels de la filière

AVANT-PROPOS

Cette formation traite de l'agriculture urbaine à but lucratif et/ou professionnelle. Elle vous apportera un éclairage technique et économique à partir d'exemples de projets d'agriculture urbaine en France et dans le monde. À destination des producteurs et des enseignants, cette formation abordera la question de la viabilité économique de ces systèmes de production en insistant sur la multifonctionnalité qu'ils offrent à la ville et ses citoyens. Un focus est envisagé sur les micro-fermes urbaines avec des projets plus techniques comme les serres en toitures ou l'agriculture urbaine en milieu clos.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les participants à ce nouveau marché émergent.
- Appréhender les complexités du contexte urbain (réglementation, projets urbains...).
- Savoir identifier les acteurs impliqués et connaître les principaux modèles économiques des formes professionnelles de l'agriculture urbaine.
- Mesurer comment l'agriculture urbaine peut être un nouveau marché pour son entreprise et valider sa pertinence.

PROGRAMME

- Chez moi - panorama de la demande actuelle des consommateurs en végétaux comestibles, de l'offre existante et des points de vente en ville.
- Ensemble - présentation de la dynamique actuelle, des projets existants en France et à l'étranger.
- Mon métier - éclairage technique et économique à partir d'exemples.
- Mon territoire - présentation de l'agriculture urbaine, de l'avenir des espaces verts paysagés, de la place des producteurs horticoles et maraîchers.

ÉVALUATION

- Tests d'évaluation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporama et livret de formation seront transmis au stagiaire sur clé USB.
- Activités selon la formation (jeux de cartes, exercices de calcul, observations d'échantillon, mises en situation...).

À SAVOIR



Agriculture urbaine, Nature en ville, Ferme urbaine, Économie circulaire



Chef de culture, salarié ou chef d'entreprise de production / Responsable d'expérimentation / Paysagiste / Enseignant / Responsable technique / Agent d'espaces verts



Aucun pré-requis



395 €/*/jour/stagiaire (6 stagiaires min.)
– repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



7 mars 2024 ou 6 juin 2024
1 jour (9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h)



Formateur : Guillaume MOREL-CHEVILLET
guillaume.morel-chevillet@astredhor.fr
Inscription : formation@astredhor.fr



Formation réalisée à distance, en classe virtuelle.

*(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Dossier de travail pour les stagiaires et documents pour en savoir plus sur drive.
- Vidéos, films, ...
- Consultation de sites : ASTREDHOR.
- Activités selon la formation (jeux de cartes, observations d'échantillon, mises en situation...).

À SAVOIR



Expérimentation, Protocole, Résultats



Paysagiste / Enseignant / Responsable technique / Agent d'espaces verts / Concepteur paysagiste



Aucun pré-requis



395 €/jour/stagiaire (6 stagiaires min.)
– repas non compris.

Intra-entreprise : frais de déplacement / hébergement formateur à votre charge.
Tarif préférentiel pour les adhérent.es.



5 avril 2024 ou 25 octobre 2024
1 jour (9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h)



Formateur : Olivier FOUCHÉ
olivier.fouche@astredhor.fr
Inscription : formation@astredhor.fr



Saint-Germain-en-Laye (78)

Acteurs de l'expérimentation

- *Savoir participer aux expérimentations* -

AVANT-PROPOS

ASTREDHOR réalise des expérimentations in situ (dans les pépinières, villes et aménagements) nécessitant notamment l'intervention d'acteurs de terrain. Cette formation, dédiée aux professionnels de la filière du végétal, aux producteurs, concepteurs, paysagistes et collectivités, vous propose de mieux comprendre les enjeux de nos missions et vous permettra d'apprendre à participer activement à la collecte de données.

OBJECTIFS

- Connaître les grands principes des expérimentations et leurs utilités.
- Comprendre les différentes composantes d'une expérimentation : qu'est-ce qu'un protocole, une modalité, un facteur, afin de savoir participer activement aux expérimentations de notre institut.
- Construire une expérimentation personnalisée avec nos ingénieurs et conseillers.

PROGRAMME

- Vocabulaire et grands principes de l'expérimentation.
- Objectifs et déroulés/étapes d'une expérimentation.
- Leviers pour un bon déroulement d'une expérimentation.
- Recherche de résultats exploitables.
- Appréhension de l'importance des notations et de leur rigueur.
- Expérimentations en cours chez ASTREDHOR.

ÉVALUATION

- Tests d'évaluation des acquis (questionnaires).
- Questionnaire de satisfaction.

*(formation exonérée de TVA - Article 261 du CGI)



En partenariat avec :



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

44 Rue d'Alesia • TSA 51446 • 75158 Paris Cedex 14
info@astredhor.fr • www.astredhor.fr

